

LES FORMES DES PRONOMS PERSONNELS DE L'HAÏTIEN ET LEUR PLACE EN  
COMPARAISON AVEC CELLES DU FRANÇAIS

by

WESTON SAINT MARTIN

(Under the Direction of Diana L. Ranson)

ABSTRACT

This thesis examines the form and the position of personal pronouns in Haitian in order to determine their probable origin, whether Modern French, older varieties of French, or African languages. After showing the similarities between the form and position of personal pronouns in older varieties of French and in Modern Haitian, the author concludes that earlier forms of French rather than Modern French exerted the greatest influence on the formation of Haitian pronouns. This conclusion does not exclude the possibility of concurrent influences of African languages on Haitian pronouns, but these influences lie outside the scope of French linguistics.

INDEX WORDS: Haitian Creole, French, personal pronouns, pronoun form, pronoun position

LES FORMES DES PRONOMS PERSONNELS DE L'HAÏTIEN ET LEUR PLACE EN  
COMPARAISON AVEC CELLES DU FRANÇAIS

by

WESTON SAINT MARTIN

B.S., Auburn University, 2003

A Thesis Submitted to the Graduate Faculty of The University of Georgia in  
Partial Fulfillment of the Requirements for the Degree

MASTER OF ARTS

ATHENS, GEORGIA

2005

© 2005

Weston Saint Martin

All Rights Reserved

LES FORMES DES PRONOMS PERSONNELS DE L'HAÏTIEN ET LEUR PLACE EN  
COMPARAISON AVEC CELLES DU FRANÇAIS

by

WESTON SAINT MARTIN

Major Professor: Diana L. Ranson

Committee: Marlyse Baptista  
Nina Hellerstein

Electronic Version Approved:

Maureen Grasso  
Dean of the Graduate School  
The University of Georgia  
August 2005

## ACKNOWLEDGMENTS

Mes remerciements vont à Dr. Diana Ranson qui m'a rendu tout son soutien à nul autre pareil pour la réalisation de mon mémoire, et qui m'a donné le privilège d'explorer à ciel ouvert les trésors de ma langue maternelle, l'haïtien. Je tiens à remercier Dr. Marlyse Baptista qui de sa part m'a permis de voir sous un nouveau jour la beauté de la langue haïtienne dont je suis locuteur, et qui a bravé la brièveté du temps pour me soutenir dans cette entreprise. Puis finalement, je veux témoigner ma gratitude à Dr. Nina Hellerstein qui, sans sourciller, ne me repousse jamais quand je lui demande son aide même quand le temps la presse.

Chapo ba ! Un coup de chapeau !

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
ACKNOWLEDGMENTS .....	iv
CHAPITRE	
1 INTRODUCTION .....	1
1.0 Hypothèse .....	1
1.1 Introduction.....	2
1.2 Bref historique .....	5
2 LA FORME DES PRONOMS.....	7
2.0. Introduton.....	7
2.1 Comparaison de la forme des pronoms personnels en haïtien et dans le diasystème français.....	8
2.2 Comparaison de la forme des pronoms personnels en haïtien et dans trois langues africaines.....	16
2.3 Les pronoms réfléchis .....	17
2.4 Résumé de l'origine de la forme des pronoms haïtiens .....	19
3 LA PLACE DES PRONOMS.....	21
3.0 Introduction.....	21

3.1 La place des pronoms sujets .....	23
3.2 La place des pronoms d'objet et réfléchis.....	24
3.3 La place des pronoms toniques .....	28
3.4 Résumé de la place des pronoms personnels .....	29
4 CONCLUSION.....	31
BIBLIOGRAPHIE.....	32

# CHAPITRE 1

## INTRODUCTION

### 1.0 Hypothèse

D'après notre recherche, nous proposons que la forme et la place des pronoms en haïtien proviennent des formes et des structures qui se trouvent dans des variétés du français, surtout celles qui se parlaient en Haïti au XVII<sup>e</sup> siècle au moment du contact entre les Français et les esclaves venus d'Afrique. Les formes et les structures du français présentes à ce moment sont sans aucun doute celles qui auraient survécu jusqu'à aujourd'hui en haïtien, mais puisque nous ne savons pas précisément quels dialectes du français étaient représentés ni leurs caractéristiques linguistiques précises, nous comparerons les formes et la place des pronoms en haïtien avec celles des différentes variétés du français,<sup>1</sup> telles que le normand, l'angevin, le poitevin, le picard, l'ancien français (AF), le moyen français (MF), et le français standard moderne (FM)<sup>2</sup>. Notre contribution principale est donc de montrer l'importance des variétés du français comme origine pour l'haïtien (HA). Mais, en proposant une origine française pour la forme et la place des pronoms, nous n'écartons pas la possibilité des influences africaines dans ces mêmes pronoms. Il est d'ailleurs probable qu'un locuteur d'une langue africaine choisit parmi les variantes françaises à sa disposition celle qui ressemble le plus à la forme dans sa langue maternelle. De toute façon, on ne peut jamais prouver qu'une influence n'existe pas surtout

---

<sup>1</sup>Le fait que beaucoup de mots haïtiens ressemblent aux mots de l'ancien français ou des autres dialectes du français qui n'existent pas dans le moyen français ni dans le français moderne (Brasseur 1996:241) soutient notre approche de considérer d'autres dialectes que seul le français classique du XVII<sup>e</sup> siècle..

<sup>2</sup>L'ancien français désigne le dialecte de l'Ile-de-France jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, le moyen français fait son apparition (Price 1971:12-16), et s'étend jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.



quand il nous manque des renseignements exacts sur les dialectes africains, et ceux du français qui contribuent à la formation de l'haïtien.

## **1.1 Introduction**

L'haïtien est la langue populaire et familière de la république d'Haïti, l'ancienne colonie française. Sa formation est polémique (Hancock 1993:186), comme pour tous les autres parlers créoles, et engendre trois théories : le substratisme, qui privilégie l'importance des langues africaines, le superstratisme, qui privilégie l'importance du français, et l'universalisme, qui cherche à trouver un équilibre entre l'influence des langues africaines et celle du français. La théorie proposée peut varier selon le trait linguistique examiné. La majorité des linguistes sont d'accord, par exemple, que le lexique de l'haïtien vient pour la plupart du français. Cependant sa formation syntaxique est le point saillant qui fait couler beaucoup d'encre. Les substratistes tels que Boretzky (1983), Alleyne (1980), et Stolz (1980) cités par Adone (1994:5), avancent l'idée que les langues africaines sont la base de la syntaxe des parlers créoles des Caraïbes. Posner (1997:146) et Savant et Joseph (1997:17) vont dans le même sens en disant que l'haïtien est grammaticalement différent du français. DeJean (1983:196-97), de son côté, déclare catégoriquement que la syntaxe de l'haïtien et celle du français diffèrent profondément l'un de l'autre. Baudet (1981), cité par Hancock (1993:186), trouve des similarités entre les parlers créoles des Caraïbes et les quatre langues africaines de kwa, ce qui la mène à déclarer que la théorie substratiste est indéniable. Lefebvre (1996:296-97; 1998:15) maintient que le lexique de l'haïtien provient certes du français, mais que l'haïtien et le français sont pourtant sémantiquement différents. Sylvain (1936:178) propose que l'haïtien est une langue éwé à vocabulaire français. Valdman (2000:143-46), sans ménager sa plume, exprime emphatiquement

qu'aucun linguiste ne peut prouver de façon exacte quels dialectes africains ont influencé la syntaxe de l'haïtien.

De l'autre côté de la médaille il y a les superstratistes, comme Spears (1993), qui croient que le français joue le plus grand rôle dans la syntaxe de l'haïtien. Chaudenson (1997), cité par Adone (1994:4), propose clairement que les parlers à base lexicale française résultent sans doute de l'évolution du français populaire du XVII<sup>e</sup> siècle, une hypothèse que Ayres-Bennett (1996:222-23) soutient fermement. Brasseur (1996:241) dans ses recherches sur le lexique haïtien y trouve l'influence sémantique du normand. Considérons, par exemple, le mot HA *mare* 'attacher, lier' du verbe *amarrer*, qui a un sens technique en FM, mais le même sens en normand qu'en HA (Brasseur 1996:241).

Deux procédés, avec lesquels nous ne sommes pas d'accord, expliquent en partie les conclusions des substratistes : 1) ils comparent l'HA avec le FM. et 2) s'ils trouvent des différences syntaxiques entre le français et l'HA, ils déduisent que la syntaxe de l'HA vient des dialectes africains. Tout d'abord, nous proposons qu'il n'est pas suffisant de comparer l'HA avec le FM ; toute comparaison entre l'HA et le français doit se faire à la lumière du diasystème français, c'est-à-dire avec des variétés géographiques et chronologiques du français et non seulement avec le FM. Il faut noter aussi qu'il n'existe pas deux langues qui soient identiques syntaxiquement. Par exemple, il existe même des différences syntaxiques entre deux langues, comme le français et le portugais, qui ont incontestablement la même origine. Et même s'il y a des différences syntaxiques entre l'HA et le FM, il s'y trouverait également des similarités. Par exemple, dans une phrase comparative, on trouve la même construction dans les deux langues en question.

(1) HA Pyè gen plis lajan ke mwen.

FM Pierre a plus d'argent que moi.

Alors une différence de forme ou de structure syntaxique entre l'HA et le FM n'est pas suffisante pour écarter l'influence du français sur l'HA ni pour proposer l'influence africaine.

En ce qui concerne la forme des pronoms, deux des plus grands opposants sont Sylvain (1936:65-66) qui voit l'empreinte des pronoms personnels des dialectes africains sur ceux de l'haïtien, et Faine (1981:105-12) qui ne voit que celle des dialectes du français. Jourdain (1956:101) et Goodman (1964:35-44) de leur part ne remarquent que l'influence du FM. Bickerton (1993:190) n'entrevoit pas l'influence des langues substrates dans les formes des pronoms personnels, car il déclare expressément que ces dernières viennent normalement des langues superstrates. Pour ce qui a trait à la place des pronoms d'objet en HA, Degraff (2005:58-60) ne constate que l'influence des dialectes africains. Lefebvre (1998:157-59), elle, voit l'influence des dialectes africains dans la non-expression du pronom impersonnel en HA, et l'influence du diasystème français, et du fongbe dans les formes des pronoms personnels. Toutefois, les universalistes, les substratistes, et les superstratistes admettent maintenant que les langues africaines et les langues européennes contribuent à la formation et au développement d'un créole donné (Baptista 2005:16).

Notre mémoire s'organise en deux grandes parties. Dans la première partie, nous verrons les formes des pronoms personnels en HA et leur origine. Dans la deuxième partie, nous analyserons la place des pronoms personnels de l'HA dans bon nombre de constructions syntaxiques. Avant de commencer l'analyse linguistique des origines possibles de la forme et la place des pronoms personnels en haïtien, nous présenterons dans la section suivante un résumé des événements annonciateurs de la genèse du parler haïtien.

## 1.2 Bref historique

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, des Français tenaillés par la misère, des rebuts de la société, partent à l'aventure en faisant voile sur la grande mer de l'Atlantique, à la recherche d'une vie meilleure (Jean-Pierre 2000:12-13). Le plus gros des bateaux français échoue sur les côtes de Saint-Domingue, plus particulièrement sur l'île de la tortue, située au nord du pays. On connaît ces Français, les pionniers de la colonisation, sous deux noms : les Flibustiers et les Boucaniers.

Accoutumés à mener une vie anarchique, les Flibustiers et les Boucaniers ne peuvent tolérer aucune forme de gouvernement (Jean-Pierre 2000:12-14). Pendant longtemps, ils s'efforcent de cohabiter avec les Anglais et les Espagnols. Ils enlèvent de ces derniers les esclaves qui viennent de la Jamaïque, et d'autres esclaves qui sont des Ladinós de Séville ou de Lisbonne, des noirs parlant « correctement » l'espagnol ou le portugais (Sylvain 1936:7-11). Cette coexistence se révèle impossible à cause des Anglais qui veulent dominer entièrement l'île, et des Espagnols qui à leur tour désirent la reconquérir. Sur ces entrefaites, les Flibustiers et les Boucaniers décident de chercher l'appui du gouvernement français. Jean Pierre (2000:12-14) explique clairement ce que rapporte un historien en ces termes:

Saint-Domingue n'a été ni conquise, ni achetée, ni soumise; elle appartenait aux Espagnols, ... qui n'habitaient que les mers... [Les Flibustiers et les Boucaniers] chassèrent les Espagnols ... Cette conquête faite en leur propre nom, avec leur propre force, était leur propre bien. Ils la gardèrent dix années sous le titre des Flibustiers. Souverains de cette possession..., ils étaient des maîtres absolus de la donner à celui des rois de l'Europe qu'ils auraient cru le plus digne. Les Flibustiers, en se rangeant sous la protection de la France, reçurent la parole d'être défendus dans leurs possessions, d'être soutenus dans leurs propriétés, d'être conservés dans la faculté de s'imposer librement.

Le gouvernement français, s'étant mis en possession de Saint-Domingue, entreprend de la rentabiliser économiquement. Avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la traite des noirs ou de l'esclavage par la France est reconnue officiellement. Pour cultiver la canne-à-sucre, le tabac et le café, le

gouvernement français fait venir à cet effet des esclaves provenant de toute l'Afrique: des Sénégalais, des Dahoméens, et des Congolais. Il s'y trouve aussi quelques noirs du Monomotapa et de Madagascar (Sylvain 1936:10). Ils sont tous sous le contrôle des maîtres français venant de toute la France (Mufwene 1996:89-90), des Normands, des Angevins, des Basques, des Picards et des Flamands (Sylvain 1936:11). Les noirs ne se connaissent pas et ne se comprennent pas, puisqu'ils parlent des dialectes différents. Le but de cette différence dialectale est d'écraser à néant toute possibilité de révolte. Il faut donc qu'ils inventent une langue pour pouvoir communiquer entre eux. Qui pis est, les maîtres français de leur part, parlent différents dialectes ou patois. Il est évident qu'ils se comprennent à peine les uns les autres (Walter 1988:105-19).

Pour ce qui est de sa genèse, les linguistes ne trouvent pas un terrain d'entente là-dessus. Singler (1990:645-49) déclare que la date de la fondation d'Haïti est 1665, mais plus tard il change cette date à 1659 (Singler 1996:187). Hancock (1987:265) propose que les principes fondamentaux des parlers des Caraïbes se forment après les vingt-cinq premières années dans la plantation. Valdman (2000:143), de sa part, dit clairement que les parlers créoles se développent dans une période de cinquante ans. Si on ajoute cinquante ans aux dates que propose Singler, on arrivera à cette conclusion que l'HA est en vigueur entre les années 1709-1715. Toutefois, d'après des textes écrits en haïtien (Ayres-Bennett 1996:222-24) et le commencement de la révolution en 1791, tous ces faits portent à croire que sa formation est brève.

## CHAPITRE 2

### LA FORME DES PRONOMS

#### 2.0 Introduction

Les linguistes admettent clairement que la plus grande partie du lexique haïtien provient du français (Sylvain1936:10-11, Posner1997:146). Cependant leurs opinions sont partagées sur l'origine exacte des formes des pronoms personnels de l'HA. Est-ce que ces pronoms viennent du français ou des langues africaines ? Et s'ils viennent du français, de quel français viennent-ils ? Sylvain (1936:65-66) propose une origine africaine pour le pronom *mwen* 'moi' en HA, citant comme preuve de l'origine africaine la forme *m*, qui est la forme contractée de *mwen* en HA et aussi la forme contractée de *mi* des personnes 4 et 5 dans tous les éwé, des dialectes africains. Lefebvre (1998:86-142) maintient expressément que la fonction des pronoms en HA est similaire à celle du fongbe. Car, en HA, il n'y a qu'une seule forme de pronom personnel pour les personnes 4 et 5, et il n'y a pas de distinction de genre comme en fongbe. Elle dit également que *li*, 'il / elle' dérive des dialectes du nord et du nord-ouest de la France. Elle continue en déclarant que HA *yo* 'eux' vient du français, mais il est n'est pas entièrement similaire sémantiquement, puisque, en HA, *yo* peut marquer le pluriel comme *wò* 'eux', le pronom correspondant du fongbe. *Eux*, ajoute-t-elle, s'emploie seulement en tant que pronom personnel en français. Jourdain (1956:101), Goodman (1964:35-44), et DeGraff (2005:58) proposent que les formes des pronoms personnels de l'HA dérivent du FM. Faine (1981:105-08), d'un côté, soutient qu'elles viennent plutôt des dialectes du français tels que le normand, l'angevin, le picard et le poitevin. Toutefois, même dans des dialectes que Faine ne mentionne

pas, nous trouvons les formes des pronoms de l'HA. Dans le parler de Saint-Pal-de Mons (Haute Loire), par exemple, la première personne du pronom d'objet direct et indirect est *moe* [mwe] 'moi' (Escoffier 1973:73), comme en HA, tandis que la forme en FM serait *moi* [mwa].

Nous voyons clairement que les formes des pronoms de l'HA se trouvent dans le diasystème français. Dans les dialectes du français que nous avons analysés nous avons trouvé que les formes des pronoms personnels sont similaires de toute façon. La personne 4 *nou* 'nous' se trouve en AF, dans d'autres dialectes, et en FM. Par exemple, on dit en lorrain *boutons nous en meucha* 'mettons-nous en tas' (Oberlin 1970:82). Nous voyons que *nous* en lorrain est le même qu'en français. Nous allons détailler les formes des pronoms pour trouver leurs origines.

## **2.1 Comparaison de la forme des pronoms personnels en haïtien et dans le diasystème français**

Passons donc à l'analyse des formes des pronoms en haïtien, en français, et en dialectes du français telles qu'elles sont représentées dans le Tableau 1. Nous organisons le Tableau 1 d'après les informations que donnent Menger (1904:114-17), Pignon (1960:52-53), Goodman (1964:35-44), Gossen (1970:143), Beauchet-Filleau (1864:XII-XIV), Price (1971:149), Escoffier (1973:73-93), Sylvain (1936:66), Germain (1980:71-73), Walter (1988:151), et Liddicoat (1994:240-49). Les formes représentées dans ce tableau sont celles qui seraient, à notre avis, à l'origine des pronoms de l'HA. Il est à signaler que nous ne sommes pas en mesure de donner les dates des pronoms des dialectes du français.

Tableau 1 : L'origine possible de la forme des pronoms personnels dans le diasystème français

Les pronoms personnels en HA	Les pronoms personnels dans des dialectes français					
	normand	picard	angevin	poitevin	AF	FM
personne 1 mwen [mwɛ̃], mo [mo] <sup>1</sup> , moe [mwe] <sup>2</sup> , mrèn[mrɛ̃], m	me [mə], mi [mi]	mwen [mwɛ̃], mi [mi], min [mɛ̃], m	moe[mwe], mé [me], m	moe[mwe], mé [me], me [mə]	mei [mej] <sup>3</sup> , moy, moi [moj] > [mwe], m' [m]	moi [mwa], m'
personne 2 to [to], toe [twe] <sup>4</sup>	te [tə]	ti, te [tə], t	to, te [tə]	to, té [te], te [tə]	tei [tej], toy, toi [toj] > [twe], t'	toi [twa], t'
personne 3 i, li [li], l	li, ji [j]	li, lui [li], l	li, l	li, l	i, li, l	lui [li] <sup>5</sup>
personne 4 nou [nu], n	nu [nu] <sup>6</sup> , nuo [nwɔ]	nos [nos], nous	nos [nos], nous	nou [nœ], ne [n] <sup>7</sup>	nos [nos], nous [nu] <sup>8</sup>	nous [nu]
personne 5 nou, zòt [zɔt]	u [u], vuo [vwɔ] <sup>9</sup>	vos [vos], vous	vos [vos], vous	vou [vœ], ve [v], vous [vu]	vos [vos] / vous [vu]	vous [vu]
personne 6 io, yo, llo [jo]	jøy [jœ:]	i / iaus [jo]	lou [lu]	lou [lu]	eus [œs] / eux [œ]	eux [œ]

Notes sur le Tableau 1 :

<sup>1</sup>*Mo* est une forme pour le sujet qu'on utilisait en HA, d'après un texte écrit en 1818 (Gaillard 1979:7-10). On ne l'emploie plus.

<sup>2</sup>*Moe* [mwe] s'emploie comme pronom d'objet ou pronom tonique, d'après le texte de 1818, comme dans *mais dire moé donc !*, 'mais dis-moi donc !'

<sup>3</sup>*Mei* subsiste jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Au XIII<sup>e</sup> siècle, *moi* a fait son apparition comme '*quand moi et li la mer passames*' (Price 1971:145.). Nous pensons que c'est aussi le cas pour *tei* > *toi* '*comme souviengne toi, dist Abraham*,' un texte de la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (Ayres-Bennett 1996:74).

<sup>4</sup>*To* 'toi' s'emploie comme sujet, *toe* [twe] 'toi' s'emploient comme pronom d'objet ou tonique (Ayres-Bennett 1996:74).



<sup>5</sup>*Lui* remplace *li* au XIV<sup>e</sup> siècle (Price 1971:142-43, Ayres-Bennett 1996:104). Cependant Ewert (1961:157) pense que ce changement a commencé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>6</sup>*Nu* ‘nous’ est le pronom sujet neutre en normand comme *nu di* ‘on dit’. Ce pronom ne vient pas de *nous* français, mais plutôt d’un syntagme du latin (*u*) *nu- homo*. Ce pronom accompagne toujours un verbe à la première personne du singulier. *Nuo* ‘nous’ est le pronom personnel d’objet direct ou indirect de la personne 4 (Liddicoat 1994:240-49).

<sup>7</sup>*Nou* et *ne* sont deux formes populaires utilisées comme sujet en poitevin au XVI<sup>e</sup> siècle. La majorité de la population du Poitou emploie [jœ] ou [i], comme *je parlons*, en français rural, [iparlã] pour *nous parlons*.

<sup>8</sup>*Nos* et *vos* subsistent jusqu’au XIII<sup>e</sup> siècle comme *entre nos et vos* (Ayres-Bennett 1996:74).

<sup>9</sup>*U* ‘vous’ est le pronom sujet, tandis que *vuo* [vwɔ] est le pronom d’objet.

### 2.1.1 L’origine des formes des pronoms de la personne 1 en HA

La forme *moe* [mwe] est identique aux formes en angevin, poitevin, et AF, elle s’emploie dans des régions éloignées du nord de l’Haïti et s’emploie dans tout le pays dans la locution *an mwe* ! ‘au secours’, littéralement ‘à moi’. On ne trouve pas la forme *mo* dans les dialectes français en question, mais elle pourrait dériver de l’AF [moj] après la perte du yod final. *Mwen*, une forme qu’on trouve aussi en picard, est la forme la plus populaire surtout dans l’ouest du pays, mais elle s’emploie aussi dans d’autres régions. *Mrèn* se rencontre surtout dans le sud du pays, par exemple, les Cayes, comme dans *mrèn pa kapab ankò* ‘je n’en peux plus’. On ne trouve pas cette forme exacte dans les dialectes du français, mais elle pourrait dériver de la forme *mwen* avec un changement de [w] à [r]. La forme *m* en HA, qui pourrait venir de *m* en picard, AF ou FM ou qui pourrait se former par réduction phonétique à partir de *mwen*, est l’élision des variantes mentionnées auparavant surtout quand elles précèdent ou suivent un mot commençant

ou se terminant par une voyelle, comme dans *m ap vini tout swit*, ‘je viens tout de suite’. Mais cette forme *m* n’est pas inconnue en HA même en présence d’une consonne, comme dans *m t ap tann bòn nouvel ou* ‘j’attends de tes bonnes nouvelles’.

En AF, en picard, et en FM, la forme *m*’ est remarquable. En FM, une élision obligatoire de la voyelle finale de *me* se fait devant une voyelle, comme dans *il m’a donné son pain*. En AF, elle se fait aussi devant toutes les voyelles comme dans *lessiez m’en pes* ‘laissez-moi en paix’ (Arteaga et Herschensohn 1998:614). En picard, on fait l’élision devant les voyelles, comme dans *Alés, laissié m’en convenir* ‘Allez, laissez-moi m’en occuper’ (Buridant 2000:415) et devant les consonnes, comme dans *tu m’f’ras du chagrin* ‘tu me feras du chagrin’ (Walter 1988:151).

Alors on voit que pour les formes de la personne 1 en HA, elles se trouvent toutes dans le diasystème du français, à l’exception de *mrèn*.

### 2.1.2 L’origine des formes de la personne 2

*Toe* [twe] ‘toi’ à la manière de *moe* [mwe], est identique à des formes en angevin, poitevin, et AF. La forme *to* pourrait dériver, de la même façon que *mo*, de l’AF [toj]. Pourtant, elle est en voie d’extinction (Faine 1981:106), puisqu’on emploie le pronom *ou* à sa place. *Ou* correspond sans doute à la personne 5 en français dont l’origine remonte aux formes normandes (Faine 1981:108) et à l’AF *vos, os, ous, o, ou*.

(2) AF Si **to** alle a la ville... (Ayres-Bennett 1996:223)

Si toi aller à la ville...

‘Si tu vas en ville...’

La forme *to* de l’exemple (2) se remplace par *ou* en HA.

(3) HA **Ou** pa bezwen vini.

Vous pas besoin venir.

‘Vous n’avez pas besoin de venir.’

On note qu’en HA le verbe *avoir* est omis dans l’exemple (3) avec *bezwen* ‘besoin.’

### 2.1.3 L’origine des formes de la personne 3

En HA, nous trouvons trois formes de la personne 3 : *i*, *li*, et *l*. La forme *i* est identique aux formes de l’AF. Cette forme se trouve surtout au nord d’Haïti, plus particulièrement au Cap-Haïtien, comme par exemple : *i pa wè i* [j], ‘il ne voit pas’. Il faut remarquer que quand *i* est l’objet du verbe en HA, il se prononce comme *ji* [j] en normand. En AF on dit, par exemple, *parler i veult, mes il ne puet* ‘il veut parler mais il ne peut pas’ (Buridant 2000:430). La forme *li* est identique aux formes de l’AF, angevin, poitevin, et picard. Cette forme s’emploie dans tout le pays excepté dans le nord. En HA, on trouve l’élision *l* du pronom *li* qui se fait comme pour le pronom *me* que nous avons détaillé auparavant. Elle se fait également en picard, angevin, poitevin, et en AF. Cependant en AF, cette élision se trouve également devant une consonne comme dans *en terre l’metent* ‘ils le mettent en terre’ (Benhrens 1900:174. Tout cela nous fait comprendre que *i*, *li*, et *l* sont transmis sans altération aucune. Ces formes trouvent leurs racines dans le latin parlé *illui* du datif latin *illi huic* (Faine 1981:106, Price 1971:143-44, Anglade 1965:88-89).

Ces pronoms méritent une attention toute particulière. Ils recouvrent et le masculin et le féminin, donc, ils sont neutres. Cette particularité pousse Damoiseau et Pinalie (1999:32-33) à dire que les parlers à base lexicale française n’impliquent ni notion de genre grammatical ni notion de genre sémantique. Ils classent le français comme faisant partie des langues qui connaissent une opposition binaire entre le masculin et le féminin. L’anglais, par exemple, fait partie des langues qui connaissent une opposition ternaire dans les pronoms de la personne 3

ayant le masculin (*he*), le féminin (*she*), et le neutre (*it*). Lefebvre (1998:141-42) dit que le paradigme des pronoms personnels en fongbe, comme celui de l'HA, ne présente aucune distinction de genre. Pourtant, seule la personne 3 ne suffit pas pour classer les parlers à base lexicale française dans la catégorie des langues qui ne font pas de distinction de genre. Il faut remarquer que les pronoms *je, tu, nous, et vous* n'expriment pas le genre morphologiquement ; ce sont plutôt des éléments deictiques dont on ne saurait pas le genre sans référence aux participants à l'acte de parole. En anglais les pronoms *I, you, we, et they* n'expriment pas le genre morphologiquement non plus. De plus, en HA, pour éviter toute ambiguïté dans la langue parlée, les locuteurs ont recours aux expressions, telles que *m che* 'monsieur' ou *nhonme la* 'l'homme' pour le masculin et *mamzel* 'mademoiselle', *madam-la* 'madame' ou *la pèsonn* 'la personne' pour le féminin.

(4) HA Nou wè **mamzel** **li** sezi.

Nous voir **mademoiselle elle** saisit

'Nous la voyons ; elle est étonnée.'

En AF, et en FM, il existe une tendance à neutraliser l'opposition de genre au pluriel par l'utilisation du *il* au féminin (Buridant 2000:420). Cette neutralisation se fait aujourd'hui dans le français populaire (FP) même au singulier (Price 1971:142).

(5) AF S'**il** en feussent creues. (Buridant 2000:420)

'Si **elles** avaient été crues.'

(6) FP Ma femme, **il** est venu. (Price1971:142)

HA Madam mwen, **li** vini.

Dans l'exemple (6) en FP, le pronom *il* est doublé par la dislocation à gauche du syntagme nominal *ma femme*, alors, on sait très bien le genre de la personne en question même si le pronom n'exprime pas le genre. C'est de même aussi en HA.

(7) Car jusqu'ici je ne **lui** parlois que de mon amitié, et **lui** voulait que je dise mon amour  
(*Les Liaisons dangereuses*, XVIII<sup>e</sup> siècle, cité par Ayres-Bennett 1996:198)

Dans l'exemple (7), on sait le genre du premier *lui*, qui est un pronom d'objet, par le contexte en sachant qu'il s'agit de la même personne que le pronom tonique suivant *lui*.

#### 2.1.4 L'origine des formes de la personne 4

*Nou* 'nous' représente un groupe de personnes dont fait partie le locuteur. Il s'harmonise parfaitement avec les formes du diasystème français, et s'emploie aussi comme personne 5 en HA pour distinguer entre le singulier *ou* et le pluriel *nou*. *N*, la forme contractée de *nou* 'nous' se trouve surtout en poitevin.

(8) HA **Nou** dwe siye dlo nan je nou.

**Nous** devons essayer de l'eau dans yeux nous

'Vous devez essayer les larmes de vos yeux.'

Dans l'exemple (8) nous voyons la forme de la personne 4 employée en tant que la personne 5. Pour aller plus loin, dans les dialectes du français il n'y qu'une seule forme du pronom personnel sujet et pour les personnes 1 et 4, commè *ʒ ei di*, 'j'ai dit', et *ʒ avõ di*, 'nous avons dit' en normand (Liddicoat 1994:240), *I se*, 'je suis', *I sont*, 'nous sommes' en poitevin (Beauchet-Filleau 1864:XII). En anglais moderne, nous avons *you* 'vous' qui s'emploie pour les personnes 2 et 5. Nous voyons clairement que beaucoup de langues ont une seule forme de pronom personnel pour plusieurs personnes.

### 2.1.5 L'origine de la forme de la personne 5

La forme *zot* pour la personne 5 s'emploie surtout dans certaines régions du sud de l'Haïti pour éviter toute confusion avec la personne 4 (Sylvain 1936:61). L'existence de cette forme dément l'assertion de Lefebvre (1998:141-42) qu'il n'y a qu'une seule forme de pronom pour les personnes 4 et 5. *Zot* est une forme courte de la deuxième syllabe de l'expression en français colloquial *nous autres* ou *vous autres* (Goodman 1964:43-44). On la trouve aussi en AF, dans une particule avec les conjonctifs *nous* et *vous*.

(9) HA **Zot** fini ? (Sylvain 1936:61)

Vous (pluriel) autres fini ?

'Vous avez fini ?'

Dans le FM, on emploie le pronom *vous* avec la particule *autres* dans certaines constructions pour le mettre en relief.

(10) FM **Vous autres** Floridiens, vous avez un état tropical.

### 2.1.6 L'origine de la forme de la personne 6

*Llo* [jo] ou *yo* [jo], les pronoms de la personne 6 en HA, se prononcent de la même façon. *Llo* constitue la forme ancienne qui trouve probablement son origine en *lou* [ly] en poitevin et angevin (Faine 1981:108-09). Sylvain (1936:65-66) croit que *yo* peut provenir des dialectes africains puisque la troisième personne dans beaucoup de dialectes africains est *wo*, *o*, *yo*, *o ye*. Toutefois *yaus* [jo] ou *iaus* [jo] est la forme tonique en picard (Gossen 1970:143, Price 1971:149, Germain 1980:72). Goodman (1964:44) pense que *yo* vient du pluriel *eux*. Dans le patois de Saint-Pal-de-Mons on trouve les formes *lu* [ly] et *yu* [jy], et dans le patois d'Yssingaux on trouve *yu* et *yila* [jila] (Escoffier 1973:73-93, Oberlin 1970:105). Il faut signaler qu'il est difficile d'identifier quelle langue est à l'origine des pronoms de la personne 6 de l'HA.

Cependant il est probable que les Haïtiens ont choisi la forme qui ressemblait le plus à celle de leurs langues maternelles.

- (11) HA **Yo** manje twa patate.  
Ils / elles mangent trois patates  
'Ils / elles mangent trois patates'.

## **2.2 Comparaison de la forme des pronoms personnels en haïtien et dans trois langues africaines**

Après avoir considéré dans la section précédente les ressemblances entre la forme des pronoms personnels en HA et dans des dialectes français, nous voulons considérer dans cette section la possibilité d'une influence simultanée des langues africaines sur la forme de ces pronoms. Il serait impossible de considérer toutes les langues africaines, alors le Tableau 2 montre les formes des pronoms personnels de trois langues africaines proposées par d'autres auteurs comme ayant une influence possible sur l'HA. Ce tableau se base sur les informations que donnent Robinson (1953:9-11) sur le haussa, Migeod (1972:117-25) sur le wolof, et Lefebvre (1998:142) sur le fongbe.

La seule ressemblance qu'on trouve entre les formes des pronoms de la personne 1 en HA et les formes dans les langues africaines et le [m] initial du pronom d'objet en wolof, alors les pronoms en HA ne semblent pas avoir été influencés par ces trois langues africaines. Pour les personnes 2, 3 et 5 on ne trouve pas de similarités du tout. Pour la personne 5 on trouve la même forme [nu] en HA et en wolof pour le sujet et l'objet. Pour la personne 6 on trouve des ressemblances entre le pronom en HA [jo] et la forme du pronom *yé* en fongbe et la forme du pronom *nyu* pour le sujet et l'objet en wolof. Sans pour autant écarter la possibilité d'une influence africaine sur la forme des pronoms en HA, il faut constater que les similarités sont bien

plus frappantes entre la forme des pronoms en HA et celles des pronoms dans différents dialectes français qu'entre l'HA et les trois langues africaines sur lesquelles on avait des renseignements.

Tableau 2. La forme des pronoms personnels en HA et dans trois langues africaines

Les pronoms personnels en HA	Les pronoms personnels dans trois langues africaines : fongbe, wolof, et haussa					
HA	fongbe sujet / objet	wolof sujet	wolof objet	haussa sujet	haussa objet	haussa tonique
personne 1 mwen [mwɛ̃], mo [mo], moe [mwe], mrèn[mrɛ̃], m	n y ě	na	ma	na	ni	ni
personne 2 to [to], toe [twe]	h wè	nga	na	ka (masc.), kin (fém.)	ka (masc.), ki (fém.)	kai (masc.), ke (fém.)
personne 3 i, li [li], l	e ' (yě)	ne	ko	ya (masc.), ta (fém.)	shi (masc.) ta (fém.)	shi (masc.) ita (fém.)
personne 4 nou [nu], n	mi	nenu, nu	nu	mun	mu	mu
personne 5 nou, zòt [zɔt]	mi	ngein	lein	kun	ku	ku
personne 6 io, yo, llo [jo]	yé	nenyu, nyu	nen, nyu	sun	su	su

### 2.3 Les pronoms réfléchis

En HA, on emploie les formes des pronoms d'objet ou toniques avec certains verbes en tant que pronom réfléchi. Néanmoins, on utilise également les noms *kò* 'corps'; *tèt* 'tête' suivi du pronom correspondant en tant que pronom réfléchi. Faine (1981:109-10) propose que cet emploi vient de l'AF tandis que Sylvain (1936:66), pour renchérir son hypothèse que les pronoms haïtiens sont d'origine africaine, déclare expressément que le pronom réfléchi dans beaucoup de langues soudanaises se forme à l'aide du mot *corps*. En wolof, ajoute-elle, on a *bob* 'tête'. Lefebvre (1998:160-71) soutient Sylvain en disant que les dialectes de l'Afrique de l'ouest ont influencé l'HA dans ce cas précis. Goodman (1964:57), de sa part, déclare que les périphrases du



pronom réfléchi en HA ne sauraient provenir de l'AF parce qu'à l'époque esclavagiste cette périphrase ne s'employait plus. Ce raisonnement s'avère incorrect pour les raisons suivantes. Premièrement, même si on ne trouve pas les périphrases dans les textes pendant l'époque esclavagiste, cela ne veut pas dire qu'elles ne s'employaient plus dans la langue parlée. La langue écrite n'est jamais la représentation exacte de la langue parlée. Deuxièmement, Parkvall (2000) déclare que Chaudenson (1974:734, 1979:77) trouve que l'on emploie la périphrase *corps*, comme pronom réfléchi à Saint Onge, dans le sud-ouest de la France actuelle. Troisièmement, Parkvall (2000) atteste que l'emploi périphrastique de *corps* ne se retrouve pas dans d'autres parlers créoles tels que berbice (créole néerlandais) et palenquero (créole espagnol). Qui plus est, on trouve les traces des dénominations du corps (Buridant 2000:413) en ancien espagnol, en ancien occitan, en allemand et spécialement en anglais comme *he killed himself* 'il s'est suicidé.'

(12) HA Li      blese    **tèt li**.

Il / elle blesser **tête lui / elle**.

'Il / Elle **se** blesse.'

(13) AF Por **lor cors** deporter. (Einhorn 1974:69)

'Ils s'amuseent.'

Pour aller plus loin, dans les 20 langues bantu en Afrique du sud, parmi lesquelles on trouve le swahili, le congo, le mozambique, on ne s'y trouve nulle trace de périphrastique *corps*. Torrend (1891:158) nous fournit d'amples exemples des constructions réfléchies dans ces langues.

(14) tonga et kafir U- a-**zi**- bona.

'Il se voit.'

(15) swahili Ku- **ji**- penda.

‘S’aimer’

(16) Angola Eme ngi-**ri**-zola.

‘Je m’aime.’

Quand le verbe est régulier en Angola et dans d’autres langues bantu d’après les exemples suivants (17-19) que nous considérons, il y a seulement la particule *ku* qui le précède.

(17) yao Ku-**li**-gawa

‘Se blesser’

(18) kaguru Kw-**i**-toa

‘Se frapper’

(19) ganda Kw-**e**-tta

‘Se tuer’

On trouve parfois l’expression HA **yonn lòt**, l’un l’autre’, employée comme pronom réciproque.

(20) HA Se de ti moun ki remen **yon lòt**.

C’est deux enfants qui s’aiment l’un l’autre

‘Ce sont deux enfants qui s’aiment.’

Nous avons vu en gros que les formes des pronoms en HA peuvent retrouver leurs origines dans le diasystème français et on ne peut pas prouver que la forme périphrastique qu’on trouve en HA ait été influencée par les dialectes africains.

## 2.4 Résumé de l’origine de la forme des pronoms haïtiens

Les formes des pronoms personnels haïtiens pourraient bien dériver des variétés du diasystème français. Dans les premiers écrits en HA, on trouve deux formes de pronoms personnels, l’une atone et l’autre tonique. Par exemple, pour la première personne du singulier atone on a *mo* ‘je’ et pour le tonique on a *moe* [mwe] ‘moi’. Maintenant on n’a qu’une seule

forme *mwen*, recouvrant et l'atone et le tonique. Pour la personne 2 en HA, on a *to* 'toi', une forme qui est en voie d'extinction, et *ou* qui la remplace. Il y a ensuite les trois formes *i*, *li* et *l* qu'on trouve en AF. Puis vient la forme *nou* 'nous' en HA, dont la forme se trouve dans tout le diasystème français, et qui s'emploie également comme personne 5. Et ensuite la forme *zòt* qui se trouve dans le sud d'Haïti pour se distinguer du pronom *ou* singulier. Cette forme se trouve aussi en AF, et même en FM. Et enfin *yo* 'eux', la personne 6, est une forme identique à celle du picard, et du fongbe. En HA, on trouve les périphrases *kò*, 'corps', *tèt*, 'tête', qui ont la fonction d'un pronom réfléchi. Ces périphrases se trouvent également en AF.

## CHAPITRE 3

### LA PLACE DES PRONOMS

#### 3.0 Introduction

La place des pronoms haïtiens est assez différente de celle des pronoms du FM. Mais cette différence n'est pas une preuve définitive contre l'origine française de la syntaxe des pronoms en HA. D'ailleurs, l'espagnol et le français viennent certainement tous deux du latin, mais il y a des différences importantes entre les formes modernes de ces langues en ce qui concerne la syntaxe des pronoms. Qui plus est, il y a même beaucoup de différences syntaxiques entre le latin et le FM, quoique ce dernier soit la continuité du premier. Dans ce chapitre nous montrerons que les modèles syntaxiques des structures possibles de l'HA que nous avons analysées se trouvent dans le diasystème français.

Jourdain (1956:108) déclare que les pronoms sujets dans les parlers à base lexicale française se placent devant le verbe comme en FM. DeGraff (1993:71-74) classe l'HA parmi les langues 'pro-drop' à cause du pronom impersonnel *li* 'il' qui n'est pas obligatoire devant certains verbes tels que *samble* 'sembler' et *rete* 'rester'. Lefebvre (1998:157-159) va plus loin en proposant que la non-expression du pronom *li* 'il' en HA provient du fongbe comme (É) *dí dò kòkù j'ázòn* 'il semble que Koku est malade'. En HA, on dirait (*li*) *samble Koku malade*. Elle ajoute qu'en FM la non-expression n'existe pas excepté en FP où il est de rigueur. Jourdain (1956:108) et DeGraff (2005:56-60) déclarent expressément que les pronoms d'objet en HA sont rejetés après le verbe, tandis qu'en FM ils se placent devant le verbe. Damoiseau (1994:209-19), dans son corpus sur l'emploi des pronoms français par les étudiants haïtiens, trouve que bon

nombre de ces derniers emploient le pronom complément d'objet direct au lieu du complément d'objet indirect ou vice versa. Il explique ce phénomène par la différence syntaxique entre les pronoms de l'HA et ceux du FM. Il propose que la place des pronoms d'objet n'entraîne aucune variation par rapport au verbe. S'il prenait le temps de consulter des textes en AF, n'aurait-il pas pensé autrement ? Les exemples suivants nous éclairent sur cette question.

(21) AF Dieus beneïe **eus** et **ales** (Einhorn 1974:64)

HA Die beni **yo**

FM Dieu **les** bénit.

Dans l'exemple (21) nous remarquons que la place des pronoms est la même en HA et en AF mais elle est différente en FM.

DeGraff (2005:58), pour soutenir son point de vue que la place du pronom d'objet en FM se différencie de celle de l'HA, propose l'exemple suivant : *Je l'enterrerai dans les feuilles*. Dans son exemple il veut montrer que le pronom *l* est préverbal. Néanmoins Einhorn (1974:63-69), Gaston (1987:52-56), et Buridant (2000:438-453) démontrent que la place des pronoms d'objet est flexible en AF, c'est-à-dire, le pronom peut se placer devant ou après le verbe.

(22) AF Il **m'**ama et je haï **lui**. (Einhorn 1974:64)

'Il m'aima et je le haïs.

Avant de détailler la place des pronoms dans les langues en question, nous présenterons un tableau qui montre la place des pronoms dans différentes constructions syntaxiques. Nous basons ce tableau sur les informations que donnent Bonnard et Salmon (1904:59-60), Gossen (1970:141-43), Price (1971:143-52), Zink (1987:52-57), et Robert (1993:163-64).

Tableau 3. La place des pronoms en HA, en AF, et en FM

Construction syntaxique	HA	AF	FM
1a. phrase déclarative / sujet	AP	AP / PP	AP
1b. phrase interrogative / sujet	AP	PP	PP
2a. verbe conjugué / objet, réfléchi	PP	AP / PP	AP
2b. verbe régisseur / objet	PP	PP	AP / PP
3. infinitif	PP	AP / PP	AP
4. impératif affirmatif	AP / PP	AP / PP	PP
5. l'ordre des pronoms	OI / OD	OI / OD	OD / OI
6a. verbe conjugué tonique	AP / PP	AP / PP	AP / PP
6b. ni...ni / tonique	AP / PP	AP / PP	AP / PP
7. dislocation	AP / PP	AP / PP	AP / PP
8. nom / tonique	PP	PP	PP

AP = antéposition du pronom par rapport au verbe

PP = postposition du pronom par rapport au verbe

OI = objet indirect

OD = objet direct

### 3.1 La place des pronoms sujets

Les pronoms sujets sont antéposés au verbe en AF, FM, HA et même dans tous les parlers créoles dans une phrase déclarative, comme on voit dans les exemples suivants.

(23) AF **Tu** l'as ocis. (Einhorn 1974:66)

FM **Tu** l'as tué.

HA **To** tue li; **Ou** tue li.

Les pronoms sujets en AF et FM peuvent se placer après le verbe à la forme interrogative, après une citation, ou entre deux citations (Olivier 1993:36-37). En FM dans un style soutenu, ils peuvent se placer également après le verbe précédé de *peut-être*, à *peine*, et *aussi*. Néanmoins en AF les pronoms peuvent être postposés au verbe sans être pour autant à la forme interrogative comme dans *Ne sçay je qu'il fera* 'je ne sais pas ce qu'il fera'. En HA, on ne trouve pas d'inversion. Par exemple, les questions en HA se posent avec *eske* 'est-ce que' (Jourdain 1956:107).

(24) AF Creras me **tu** ? (Einhorn 1974:67)

FM Me croiras-**tu** ?

HA Eske **ou** kwèm ?

On voit donc que le pronom sujet en haïtien s'antépose toujours au verbe. Toutefois, en HA le pronom impersonnel *li* 'il' ne s'emploie pas devant certains verbes. Cependant, en AF, la non-expression du pronom sujet est possible avec toutes les personnes comme dans *coillent fuite vers la grant eve de mer* 'ils prennent la fuite vers la mer' où le pronom sujet de la personne 6 ne s'exprime pas, et comme dans *voirement ne savons*, 'assurément, nous ne savons', où le pronom de la personne 4 ne s'exprime pas non plus (Buridant 2000:424-28).

### 3.2 La place des pronoms d'objet et réfléchis

L'HA se différencie du FM en ayant les pronoms d'objet après le verbe conjugué. Mais nous trouvons cette même position postverbale en AF et en picard, comme on le trouve d'ailleurs en latin et en portugais.

(25) AF Faudra **me** ja mes ceste dolor. (Buridant 2000:441)

HA Doulè sa a pap kitè **m**. (HA) (pa ap kite 'pas après quitter')

'Cette douleur ne me quittera donc pas.'

(26) picard Je l'ocirai u il ocira **mi**.

HA M ap tue l ou l ap tue **m**.

'Je le tuerai ou il me tuera.'

Il faut se rappeler qu'en picard, d'après l'exemple (26), le pronom d'objet peut se placer devant ou après le verbe conjugué. Force nous est de constater que la place des pronoms d'objet en fongbe n'est pas figée, donc ils peuvent se placer devant ou après le verbe. Cette différence syntaxique pousse Lefebvre (1998:149-50) à dire que la place du pronom d'objet clitique en HA

est différente de celle du français et du fongbe, comme nous constatons dans les exemples (27a) et (27b).

(27a) fongbe Kòkú sò àsó ná è.

Koku prend crabe donne **lui**

‘Koku lui a donné un crabe.’

(27b) fongbe Kòkú sò è àsó ná.

Koku prend **lui** crabe donner

‘Koku lui a donné un crabe.’

Dans l'exemple (27a) le pronom d'objet est postposé au verbe tandis que dans l'exemple (27b) il est antéposé.

Les pronoms réfléchis se postposent au verbe en AF et en HA, comme on le voit dans les exemples (28) et (29). Il faut noter que beaucoup de verbes qui sont réfléchis en FM ne le sont pas en HA parce que les mots *kò* ‘corps’ et *tèt*, ‘tête’ s’emploient en HA pour exprimer un sujet qui agit sur lui-même. Nous fournissons l'exemple (29) parce que c'est l'un des rares verbes employés comme réfléchi en HA, bien que le pronom n'ait pas la forme réfléchie.

(28) AF Cumbatrat **sei** a trestute sa gent. (*Chanson de Roland*, Short 1990:614)

‘Il **se** battra contre toute son armée.’

(29) Li senti **I** byen. (HA)

Il / elle sentir **lui** bien

‘Il se sent bien.’

La périphrase d'une partie du corps utilisée comme pronom réfléchi se place après le verbe en HA et en AF. Cependant, parfois elle précède le verbe en AF.

(30a) AF Jo conduirai **mun corps** en Rencesval. (*Chanson de Roland*, Short 1990:892)



HA M ap mennen **tèt mwèn** ale a Ronceveau. (HA)

‘Je me rendrai à Roncevaux.’

Nous remarquons que l’HA et l’AF utilisent tous deux la périphrase d’une partie du corps, et qu’elle se place après le verbe.

L’expression HA *yon lot* ‘l’un l’autre’ se place après le verbe. Toutefois en HA *yon* ‘l’un’ peut précéder le verbe tandis que *lot* ‘l’autre’ suit le verbe.

(31) HA **Yonn** pa vle wè **lot**.

L’un pas vouloir voir l’autre

‘Ils se detestent l’un l’autre’.

Les pronoms d’objet se placent après le verbe régisseur (Buridant 2000:443) en AF et en HA, mais non pas en FM.

(32) AF La dame laisse **le** parler. (Buridant 2000:443)

HA Dam nan lese **I** pale.

‘La dame le laisse parler.’

Les pronoms d’objet sont postposés à l’infinitif en HA et en AF, mais antéposés en FM.

(33) AF Car se seroit folie se je tendoie a avoir **la**. (Buridant 2000:444)

HA Se ta yon foli si m ta eseye genyen **I**. (HA)

‘Ce serait pure folie si j’essayais de l’avoir.’

Dans l’exemple (33) les pronoms d’objet suivent l’infinitif en AF et HA. Toutefois, ils peuvent être antéposés à l’infinitif aussi comme dans AF *il vint por lui veoir*, ‘il vint pour le voir.’

Il faut remarquer qu’en HA un infinitif se reconnaît par sa fonction et non pas par sa forme.

Quand il y a deux verbes pour un seul sujet, nous considérons que le deuxième, comme *genyen* ‘gagner’ dans l’exemple (33), est un infinitif.

Les pronoms d'objet se placent après le verbe régisseur à l'impératif en AF, HA, et FM.

(34) AF Fait **li** chanter.

HA Fè **li** chante.

FM Fais-**la** chanter.

Les pronoms d'objet se postposent au verbe à l'impératif en AF, HA, et FM.

(35) AF Aporte **li** a mengier a plenté. (Buridant 2000:442)

HA Pote pou **li** ampil manje.

FM Apporte-**lui** à manger en abondance.

Il faut signaler avec le verbe *pote* 'porter' en HA, comme dans l'exemple (35), doit être suivi de la préposition *pou* 'pour', et ensuite vient le pronom. Toutefois avec d'autres verbes il n'en est pas le cas, comme avec le verbe HA *salwe* dans l'exemple (36).

(36) HA Salwe **yo** pou mwen.

'Saluez-les pour moi.'

L'une des similarités les plus frappantes qui existe entre l'HA et l'AF, est l'ordre des pronoms d'objet. En AF, le pronom d'objet indirect précède toujours le pronom d'objet direct (Price 1971:144) comme en HA. Même au XVII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, on trouve des phrases où le complément d'objet indirect précède le complément d'objet direct.

(37) AF Rend **nous les**.

HA Ban **nou yo**. (HA)

'Rend-les-nous' ou 'Rend-**nous-les** (Grévisse 1969:116)

En HA, on emploie le verbe *baye* pour 'donner' ou 'rendre' qui vient de l'AF *bayer*. Dans cet exemple, puisqu'il est suivi par le pronom *nou* 'nous', il prend la forme *ban*. Avec le pronom *li* 'lui' on dirait *baye li pou mwen* 'donne-le-moi'.

### 3.3 La place des pronoms toniques

Les pronoms toniques se placent devant le verbe quand ils sont séparés par une préposition, ou précédés par l'adverbe seul (Olivier 1993:56) en AF, HA, et FM.

(38) AF Quand **moi** et **li** la mer passames. (Price 1971:145-46)

HA Lè **mwen** ak **li** travèse la mè a.

FM Quand **lui** et **moi** traversâmes la mer.

Les pronoms toniques se placent après les verbes suivis d'une préposition en HA et FM.

(39) HA Mwen panse ak **ou**.

FM Je pense à **toi**.

Les pronoms toniques, s'ils fonctionnent comme sujet, se placent devant le verbe dans l'expression *ni...ni* en HA et FM.

(40) HA Ni **ou** ni **yo** pa prale nan fèt la. (*pa prale* 'pas pour aller')

FM Ni **toi** ni **eux** n'irez à la fête.

Quand *ni...ni* modifie l'objet du verbe les pronoms sont postposés au verbe en HA et FM, comme on voit dans l'exemple (41).

(41) HA M pa wè ni **ou** ni **li**.

FM Je ne vois ni **vous** ni **lui**.

Les pronoms toniques disloqués peuvent être antéposés au verbe ou postposés au verbe en HA et FM. S'ils sont antéposés, comme dans l'exemple (42), on parle de dislocation à gauche tandis que s'ils sont postposés, comme dans l'exemple (43), on parle de dislocation à droite.

(42) HA **Ou** ou ap manje pen sa a, **mwen** m ap bwè ju a.

FM **Toi**, tu manges ce pain, **moi**, je bois le jus.

(43) HA Ou pa manje bien non, **ou**.

FM Tu ne manges pas bien, **toi**. (FM)

Les pronoms toniques se placent après les noms suivis d'une préposition en AF et HA quand leur fonction est celle d'un adjectif possessif. Cette tournure se répand peu en AF (Etienne 1980:213). Cependant en FM on voit la trace de cette construction, qui aujourd'hui s'emploie pour mettre en relief le possesseur. Cette similarité confirme d'autant plus les similarités de la place des pronoms en haïtien et en français.

(44) AF L'anme de **tei** en paradis seit mise. (*Chanson de Roland*, Short 1990:2934)

HA Ke nanm a **ou** ale nan paradi.

FM Que ton âme à **toi** ait place au paradis.

En FM, on peut utiliser aussi le verbe *aller* dans l'exemple (44), comme on a fait en HA : *que ton âme à toi aille au paradis*. Il faut signaler que la construction avec préposition dans l'exemple (44) s'emploie surtout dans le nord de l'Haïti. Dans les autres régions, il n'y a pas de préposition après le nom, comme dans l'exemple (45).

(45) AF Sor l'ame de **moi**. (Einhorn 1974:69)

HA Sou nanm **mwèn**.

'Sur mon âme.' ou 'Sur l'âme à moi.'

### 3.4 Résumé de la place des pronoms personnels

Nous avons comparé la place des pronoms personnels en HA avec celle de l'AF et du FM dans onze positions différentes. Pour quatre de ces positions la place des pronoms est similaire en HA et AF et pour six positions la place est similaire non seulement en HA et AF mais aussi en FM. Les quatre positions qui sont similaires en HA et AF mais différentes en FM sont: 1) la postposition du pronom d'objet à un verbe conjugué, 2) sa postposition à un verbe régisseur, 3) sa postposition à un infinitif, et 4) l'antéposition des pronoms d'objet indirects aux pronoms

d'objets directs. Les six positions qui sont similaires en HA, AF, et FM sont: 1) l'antéposition du sujet au verbe, 2) la postposition du pronom à un verbe régisseur à l'impératif affirmatif, 3) l'antéposition ou postposition du pronom tonique selon sa fonction, 4) l'antéposition ou postposition du pronom tonique modifié par *ni... ni* selon sa fonction comme sujet ou objet, 5) l'antéposition ou postposition du pronom tonique disloqué, et 6) la postposition du pronom tonique à un nom pour exprimer la possession. Alors nous constatons que la plupart des constructions syntaxiques des pronoms personnels en HA se trouvent en AF et en FM. Nous avons vu également que la place du pronom d'objet en HA est différente de celle du fongbe. Cependant, en ce qui concerne l'expression non-obligatoire du pronom impersonnel en HA, cela peut être l'influence et du fongbe et des dialectes français.

## CHAPITRE 4

### CONCLUSION

De notre étude sur la forme des pronoms personnels en HA et en français nous arrivons à la conclusion que les pronoms personnels en HA dérivent principalement du diasystème français. Nous avons montré que toutes les formes des pronoms en HA se trouvent dans au moins un dialecte du français. Faine (1981:105-08) croit que la forme des pronoms en HA provient des dialectes du français, tandis que Jourdain (1956:101) et Goodman (1964:35-44), de leur part, pensent qu'elle vient du français standard moderne. Il faut signaler qu'il est difficile de préciser un seul dialecte français qui est à l'origine des pronoms en HA puisque la forme des pronoms est similaire dans différents dialectes. Toutefois, sans nous contredire, nous n'écarterons pas la possibilité des influences africaines sur la forme des pronoms HA. Il est probable que les locuteurs africains ont choisi parmi les variantes françaises à leur disposition celles qui ressemblaient le plus à la forme des pronoms dans leur langue maternelle. Par exemple, le pronom de la personne 6 en HA *yo* [jo] 'eux' ressemble au même pronom en fongbe, *yé* [je] 'eux', et en picard, *yaus* [jo], 'eux'. Il est possible que les Africains aient préféré le *yaus* du picard au lieu du *eux* [œ] du FM parce que ce même pronom se dit *yé* [je] en fongbe. En ce qui concerne la place des pronoms, nous ne voyons aucun inconvénient pour la dériver également du français. Dans les onze positions possibles des pronoms personnels que nous avons détaillées, elles se trouvent toutes en HA et AF. Nous trouvons même six positions en commun entre l'HA et le FM.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adone, Dany. 1994. *The Acquisition of Mauritian Creole*. Philadelphia: John Benjamins.
- Anglade, Joseph. 1965. *Grammaire élémentaire de l'ancien français*. Paris: Armand Colin.
- Arteaga, Deborah, and Julia Herschensohn. 1998. Diachronic perspectives on the teaching of New French. *The French Review* 71:607-20.
- Ayres-Bennett, Wendy. 1996. *A history of the French language through texts*. London; New York: Routledge.
- Baptista, Marlyse. 2005. New Directions in Pidgin and Creole Studies. *Annual Review of Anthropology* 34. In press.
- Beauchet-Filleau, H. 1864. *Essai sur le patois poitevin ou petit glossaire de quelques-uns des mots utilisés dans le canton de Chef-boutonne et les communes voisines*. [réimpression: Genève: Slatkine Reprints, 1970.]
- Bickerton, Derek. 1993. Subject focus and pronouns. *Focus and grammatical relations in Creole languages*, ed. by Francis Byrne and Donald Winford, 190-212. Amsterdam: John Benjamins.
- Bonnard, J., et Salmon, A M. 1904. *Grammaire sommaire de l'ancien français: Avec un essai sur la prononciation du XIV<sup>e</sup> siècle*. Paris: H. Welter.

- Brasseur, Patrice. 1996. Traces des parlers normands dans le créole d'Haïti. *Variation linguistique dans l'espace: Dialectologie et onomastique*, ed. by Jean Claude Bouvier, 233-45. Aix-en-Provence: Université de Provence.
- Buridant, Claude. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: Sedes.
- DeGraff, Michel. 1993. Is Haitian Creole a pro-drop language? *Atlantic meets Pacific: A global view of pidginization and creolization*, ed. by Francis Byrne and John Holm, 71-90. Amsterdam: John Benjamins.
- DeGraff, Michel. 2005. Morphology and word order in 'creolization' and beyond. *The Oxford Handbook of Comparative Syntax*, ed. by Guglielmo Cinque and Richard Kayne, 50-60. Oxford: Oxford University Press.
- Dejean, Yves. 1983. Disglossia revisited: French and Creole in Haiti. *Word* 34.189-212.
- Einhorn, E. 1974. *Old French: A concise handbook*. London; New York: Cambridge University Press.
- Escoffier, Simone. 1973. *Le Forez Linguistique*. Saint-Étienne: Centre d'études Foréziennes.
- Ewert, Alfred. 1961. *The French Language*. London: Faber & Faber Limited.
- Faine, Jules. 1981. *Philologie créole. Etudes historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*. Paris: Slatkine.
- Gaillard, Roger. 1979. L'entrée du roi en sa capitale en janvier 1818. *Le Nouveau Monde* 75.5-10.
- Germain, Robert. 1980. *Grammaire créole*. Paris: L'Harmattan.
- Goodman, Morris F. 1964. *A comparative study of Creole French dialects*. The Hague: Mouton.
- Gossen, Charles Théodore. 1970. *Grammaire de l'ancien picard*. Paris: Klincksieck.



- Grévisse, Maurice. 1969. *Précis de grammaire française*. Gembloux, Belgique: Duculot.
- Hancock, Ian F. 1987. A preliminary classification of the Anglophone Atlantic Creoles with syntactic data from thirty-three representative dialects. *Pidgin and Creole languages: Essays in memory of John E. Reinecke*, ed. by Glenn Gilbert, 264-333. Honolulu: University of Hawaii Press.
- Hancock, Ian F. 1993. Creole language provenance and the African component. *Africanisms in Afro-American Language Varieties*, ed. by Salikoko Mufwene and Nancy Condon, 182-91. Athens: The University of Georgia Press.
- Jean-Pierre, Jean Reynold. 2000. *Sur la route de l'esclave*. Port-au-Prince, Haïti: Presse Nationale.
- Jourdain, Élodie. 1956. *Du Français aux parlers créoles*. Paris: Klincksieck.
- Lefebvre, Claire. 1996. The tense, mood, and aspect of Haïtian Creole and the transmission of grammar in creole genesis. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 11(2).231-313
- Lefebvre, Claire. 1998. *Creole genesis and the acquisition of grammar: The case of Haitian grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Liddicoat, Anthony. 1994. *A Grammar of the Norman French of the Channel Islands*. New York: Mouton Grammar Library.
- Menger, Louis Emil. 1904. *The Anglo-Norman Dialect: A Manual of its Phonology and Morphology with Illustrative Specimens of the Litterature*. New York: The Columbia University Press.
- Migeod, Frederick William Hugh. 1972. *The Languages of West Africa*. Vol. II. New York: Books for Libraries Press.
- Mufwene, Salikoko S. 1996. The Founder Principle in Creole Genesis. *Diachronica* 13.83-134.

- Oberlin, J. J. 1970. *Essai sur le Patois Lorrain*. Genève: Slatkine.
- Parkvall, Mikael. 2000. *Out of Africa: African influences in Atlantic Creole*. London: Battle Bridge Publications.
- Pinalie, Pierre, et Jean Bernabé. 1999. *Grammaire du créole martiniquais en 50 leçons*. Paris: L'Harmattan.
- Posner, Rebecca. 1997. *Linguistic change in French*. Oxford: Clarendon Press.
- Price, Glanville. 1971. *The French Language: Present and Past*. London: Edward Arnold.
- Robinson, Charles H. 1953. *Haussa Grammar*. 5th ed. London: Routledge.
- Singler, J. V. 1990. On the use of sociohistorical criteria in the comparison of Creoles. *Linguistics*, 28.645-69
- Singler, J. V. 1996. Theories of creole genesis, sociohistorical considerations, and the evaluation of evidence: The case of Haitian creole and the relexification hypothesis. *Journal of Pidgin and Creole languages* 11(2).185-230.
- Short, Ian. 1990. *La Chanson de Roland*. Paris: Librairie Générale Française.
- Spears, Arthur K. 1993. Where did Haitian Creole come from? A discussion of Hazaël-Massieux's and Baker's papers. *Africanisms in Afro-American Language Varieties*, ed. by Salikoko Mufwene and Nancy Condon, 156-66. Athens: The University of Georgia Press.
- Sylvain, Suzanne. 1936. *Le Créole haïtien: morphologie et syntaxe*. Port-au-Prince : Caravelle. [réimpression : Genève: Slatkine reprints, 1979.]
- Valdman, Albert. 2000. Creole the Language of Slavery. *Slavery in the Caribbean Francophone World*, ed. by Doris Y. Kadish, 143-63. Athens: University of Georgia Press.

Walter, Henriette. 1988. Le Français dans tous les sens. Paris: Robert Laffont.

Zink, Gaston. 1987. L'ancien français. Paris: Presses Universitaires de France.